

**17^{ÈME} CONFÉRENCE DE LA COMMISSION HYDROGRAPHIQUE DE L'OHI SUR L'ANTARCTIQUE (CHA)
VTC, 14 juin**

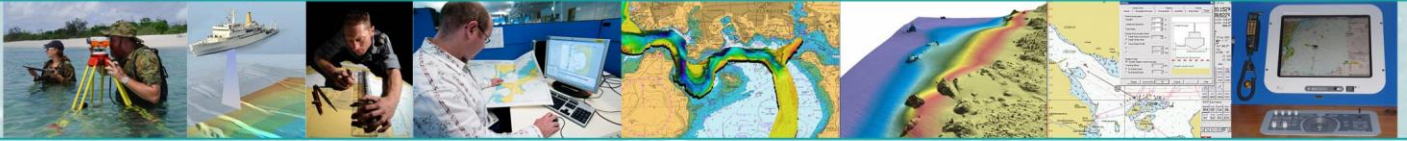
Contribution au Programme de travail 2021 de l'OHI	
Tâches	
§ 1.1.2	Entretenir les relations avec la réunion consultative du Traité sur l'Antarctique (RCTA)
§3.2.2	Organiser, préparer et rendre compte des réunions de la Commission hydrographique sur l'Antarctique (CHA)

Initialement prévue à Paris, conjointement avec la XLIII^{ème} réunion consultative du Traité sur l'Antarctique (RCTA XLIII), la 17^{ème} conférence de la Commission hydrographique de l'OHI sur l'Antarctique s'est tenue en format virtuel le 14 juin 2021.

La conférence était présidée par le Dr Mathias Jonas, Secrétaire général de l'OHI, assisté par l'adjoint aux Directeurs Yves Guillam, secrétaire de la CHA, et par Mme Caroline Fontanili (Secrétariat de l'OHI), en tant que rapporteur. Quarante et un délégués de 16 Etats membres sur 24 (Afrique du Sud, Allemagne, Argentine, Australie, Brésil, Chili, Chine, Espagne, France, Inde, Italie, République de Corée, Norvège, Uruguay, Royaume-Uni, Etats-Unis) et un expert en la matière (représentant du projet IBCSO de la GEBCO) ont assisté à la réunion.



Présidence de la 17^{ème} conférence de la Commission hydrographique de l'OHI sur l'Antarctique



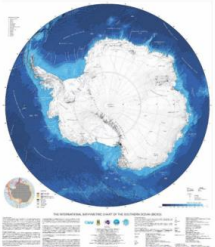
Le président a ouvert la réunion en expliquant les objectifs de cette conférence virtuelle sur mesure, tout en gardant à l'esprit l'objectif de pouvoir se réunir en personne en 2022, conjointement avec la RCTA XLIV, afin de faire progresser certains sujets importants qui ne peuvent pas être discutés en profondeur dans un format à distance.


La conférence a examiné l'état d'avancement des décisions et actions des conférences précédentes, et certaines d'entre elles, toujours en attente de mise en œuvre ou d'achèvement, ont été quelque peu amendées et leur formulation améliorée. C'est le cas de l'action encourageant les membres de la CHA à contribuer au DCDB de l'OHI en fournissant des données de levés, en application directe de l'Article II 1.(c) du Traité sur l'Antarctique, qui stipule que *les observations et les résultats scientifiques de l'Antarctique sont échangés et rendus librement disponibles*. Une déclaration contraignante que les Etats-Unis ont recommandé de considérer comme une incitation, parmi d'autres, à modifier les statuts actuels de la CHA. Les raisons d'une révision des statuts ont été présentées aux participants, notamment les recommandations de la nouvelle résolution 2/1997 de l'OHI, les dernières résolutions de la RCTA sur l'hydrographie et le plan stratégique 2021-26 de l'OHI. Le président de la CHA a invité les membres de la CHA à faire part de leurs commentaires sur les statuts amendés proposés en vue de leur approbation lors de la prochaine conférence.

Une mise à jour sur le développement de l'IBCSO 2.0 de la GEBCO a été présentée par le représentant du président du projet. La France, le Japon et l'Afrique du Sud ont été remerciés pour la mise à disposition de leurs données à l'appui du projet. La conférence a noté que la grille polaire GEBCO de l'IBSSO 2.0 en projection polaire est presque terminée, avec une résolution de 500 m, et une couverture étendue à 50°S (60°S pour l'IBCSO 1.0). La stratégie visant à « cartographier les trous » dans cette zone a également été présentée dans le compte rendu.

IBCSO

- IBCSO v1
 - Arndt et al., 2013
 - Resolution 500 m
 - South of 60°S
- IBCSO v2
 - Product of Seabed2030
 - Publication draft nearing completion
 - Resolution 500 m
 - South of 50°S






IHO Hydrographic Commission on Antarctica (HCA)

International Bathymetric Chart
of the Southern Ocean (IBCSO)

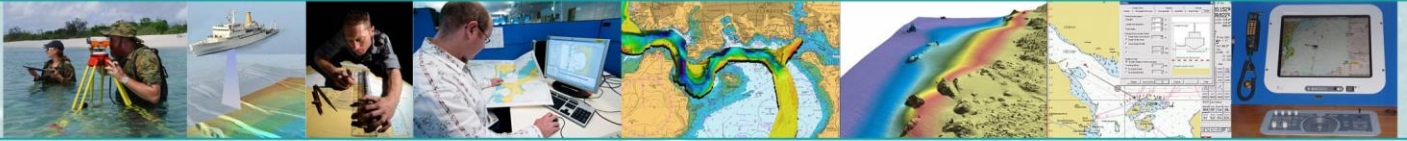
Laura Hehemann, Boris Dorschel and the IBCSO Team
Adrian Steinhilber (editor)

Helmholtz Centre for Polar and Marine Research



Le président a informé les membres de la CHA que la Turquie est actuellement en discussion avec l'OHI concernant son adhésion à la CHA. La Turquie a effectué des levés en Antarctique et a proposé de partager ses données avec le groupe de travail de la CHA sur les priorités hydrographiques (HPWG) et les pays producteurs de cartes.

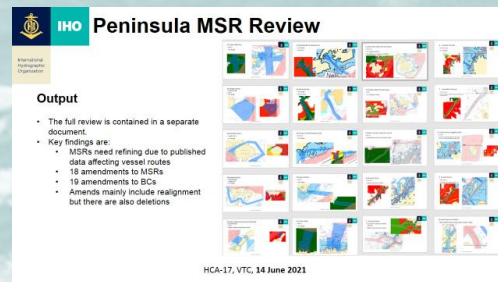
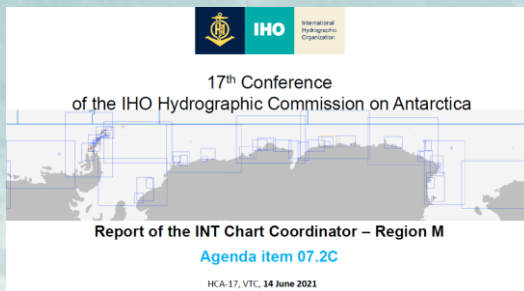
M. Lee Truscott (UKHO), président du groupe de travail de la CHA sur les priorités hydrographiques (HPWG) et coordinateur des cartes pour la région M, a présenté un examen remarquable de l'adéquation des routes de navigation maritime dans la péninsule et une compilation des mises à jour reçues des membres sur les cartes INT et la production d'ENC. Le format de la conférence n'a pas permis une discussion approfondie sur les propositions. Bien que les principes aient été acceptés pour modifier certains couloirs afin de mieux correspondre aux données AIS sur la densité du trafic, il a également été suggéré de



prendre en compte le nouveau service mondial sur la densité du trafic maritime en cours de développement par les Etats-Unis (NGA) qui fera partie des couches INTOGIS II dans un avenir proche.

Au cours de l'examen des actions en cours relatives à la couverture en cartographie marine de l'île de la Déception, la CHA a pris note de la déclaration faite par l'Argentine :

- remerciant le Brésil, l'Allemagne, l'Espagne et le Royaume-Uni pour leur coopération (fourniture de données pour la nouvelle édition de l'INT 9120), et en particulier le coordinateur de la Région M pour ses conseils et les Etats-Unis pour leur coordination ;
- proposant la production simultanée de l'INT 9120 et de l'ENC UB4 équivalente pour l'île de la Déception comme solution possible pour résoudre les problèmes en suspens et éviter les doublons.



Le président de la CHA a informé les participants que le Secrétariat de l'OHI avait pris note de la publication récente d'un article¹ dans le National Geographic reconnaissant le nom « océan Austral ». Les demandes connexes des médias ont été accompagnées d'une explication sur la façon dont ce nom a été débattu au cours de l'examen historique de la S-23². Cette déclaration a également permis de souligner que l'OHI n'est pas une autorité de dénomination et qu'elle n'est pas habilitée à donner le nom « océan Austral » à la zone.

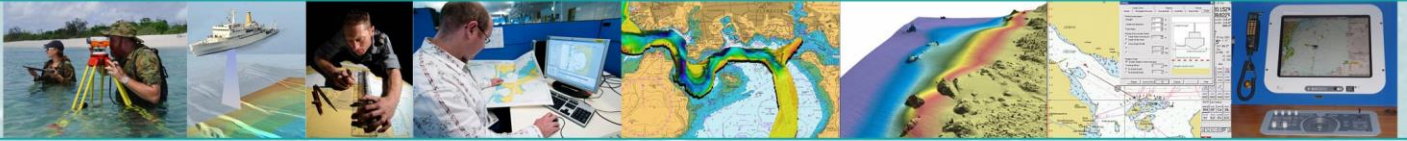
¹ <https://www.nationalgeographic.com/environment/article/theres-a-new-ocean-now-can-you-name-all-five-southern-ocean>.

² L'OHI n'est pas une autorité de dénomination. L'édition actuelle de la Publication de l'OHI traitant des limites des océans et des mers (S-23) a été publiée en 1953 (3^{ème} édition) et ne comprend pas le terme « océan Austral » (cf. page 4).

L'Océan Antarctique ou Océan Méridional a été omis dans la présente publication, car la majorité des avis exprimés après la publication de la deuxième édition de cette publication en 1937, ont indiqué qu'il n'y avait pas de justification réelle pour appliquer le terme d'Océan à cet ensemble maritime dont les limites septentrionales sont difficiles à établir étant donné leur variation saisonnière. On a par conséquent prolongé vers le Sud, jusqu'au Continent Antarctique, les limites des Océans Atlantique, Pacifique et Indien.

En conséquence, les Services hydrographiques qui éditent des publications séparées pour décrire cette zone, ont toute liberté pour choisir, à leur convenance, leurs limites septentrionales. (La Grande-Bretagne emploie la latitude de 55° Sud.)

Bien que ce nom désignant les eaux au sud de cet hémisphère ait été inclus dans la 2^{ème} édition de la Publication de l'OHI sur les limites des océans et des mers publiée en 1937, la majorité des opinions des Etats membres reçues après n'étaient pas en faveur de cette inclusion. En résumé : l'« océan Austral » est devenu un océan officiel en 1937, mais a perdu ce statut officiel en 1953. Il est cependant reconnu que la GEBCO utilise bien l'IBCSO pour « Carte bathymétrique internationale de l'océan Austral »



La conférence s'est déroulée en même temps que la XLIII^{ème} réunion consultative du Traité sur l'Antarctique, au cours de laquelle l'OHI a été invitée, le vendredi 18 juin, à présenter son compte rendu à la RCTA (document d'information n° 4). Conformément aux résolutions 5 (2008), 5 (2014) et 6 (2019) de la RCTA, le président de la CHA a déclaré que l'OHI était prête à soutenir la mise en œuvre par la RCTA de ces résolutions, sur la base des priorités géographiques et thématiques qui seront fournies par la RCTA à l'OHI. Le rapport, soutenu par l'Argentine, le Chili et les Etats-Unis, a été noté par la RCTA.

Notant la tenue de la 3^{ème} session de l'Assemblée de l'OHI en avril 2023, le président a proposé que la 18^{ème} conférence de la Commission hydrographique de l'OHI sur l'Antarctique se tienne en 2022, et la 19^{ème} conférence en 2024. Il a été prévu d'organiser la 18^{ème} conférence en même temps que la RCTA XLIV de 2022 qui devrait avoir lieu à Berlin, en Allemagne.



Certains des participants à la CHA-17